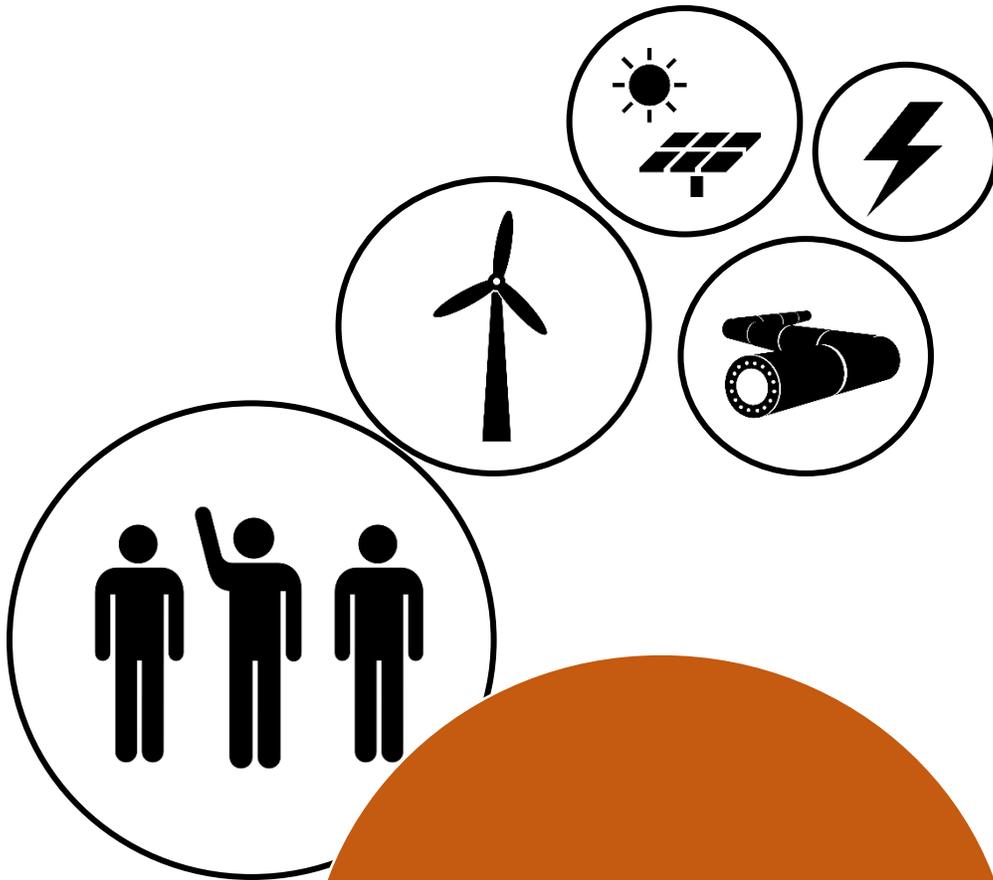


# ÉNERGIE 2015

## Le Québec à la croisée des chemins



**Comment participer  
aux différents processus  
d'évaluation et de consultation  
en cours**

# Table des matières

<b>Table des matières</b> .....	1
<b>Définitions</b> .....	2
<b>Énergie : l'importance de faire les bons choix</b> .....	3
<b>Politique énergétique du Québec 2016-2025</b> .....	4
<b>Les évaluations environnementales stratégiques</b> .....	5
L'EES globale sur les hydrocarbures .....	5
L'EES propre à Anticosti .....	6
Autres projets d'exploration en cours au Québec .....	6
<b>Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge</b> .....	7
<b>Projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada</b> .....	8
Communauté métropolitaine de Montréal.....	8
Office national de l'énergie – Fédéral .....	9
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement - Provincial.....	10
<b>Références</b> .....	12

# Définitions

## Bureau d'audience publique sur l'environnement (BAPE)

Le BAPE est un organisme de consultation publique neutre relevant du ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Son mandat consiste à informer et consulter la population sur les enjeux relatifs à la qualité de l'environnement. Une de ses principales fonctions est d'émettre des recommandations au ministre. « Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel. »<sup>(1)</sup>

- Pour plus d'information : [Site du BAPE](#)
- 

## Office national de l'énergie (ONE)

« L'Office national de l'énergie est un organisme fédéral indépendant. Son mandat est de promouvoir la sûreté, la sécurité, la protection de l'environnement et l'efficacité de l'infrastructure et des marchés énergétiques. La principale fonction de l'ONE est de réglementer la construction et l'exploitation des oléoducs et des gazoducs interprovinciaux et internationaux, des lignes internationales de transport d'électricité et de lignes interprovinciales désignées. »<sup>(2)</sup> À l'opposé du BAPE, l'ONE a un pouvoir décisionnel et réglementaire.

- Pour plus d'information :
    - [Fiche d'information](#)
    - [Site de l'ONE](#)
- 

## Régie de l'énergie

La Régie de l'énergie est un organisme provincial de régulation économique œuvrant dans le secteur de l'énergie. « Sa mission consiste à assurer la conciliation entre l'intérêt public, la protection des consommateurs et un traitement équitable du transporteur d'électricité et des distributeurs. » Pour y parvenir, elle fixe et modifie les conditions et les tarifs auxquels l'électricité et le gaz naturel sont transportés, distribués, livrés ou emmagasinés.<sup>(3)</sup>

NB. La Régie de l'énergie est décrite ici pour éviter la confusion mais il n'en est pas fait mention dans le présent document.

- Pour plus d'information : [Site de la Régie de l'énergie](#)
- 

## Évaluation environnementale stratégique

Les évaluations environnementales stratégiques (EES) sont des outils d'aide à la décision pour les gouvernements (fédéral et provincial). Elles permettent l'analyse des effets environnementaux, sociaux et économiques en amont d'un projet. Les EES favorisent la prise en compte de l'opinion des spécialistes et de la collectivité. Ces évaluations encouragent la considération de solutions de rechange ou d'atténuation et contribuent à la prise de décision stratégique.<sup>(4,5)</sup>

- Pour plus d'information :
    - [Évaluation environnementale stratégique du Canada](#)
    - [Évaluation environnementale stratégique du Québec](#)
-

# Énergie : l'importance de faire les bons choix

## 2015, l'année des choix énergétiques déterminants

L'année 2015 sera assurément reconnue comme ayant été l'une des années les plus déterminantes pour le développement du Québec en raison des décisions importantes qui seront prises dans les prochains mois en matière d'énergie.

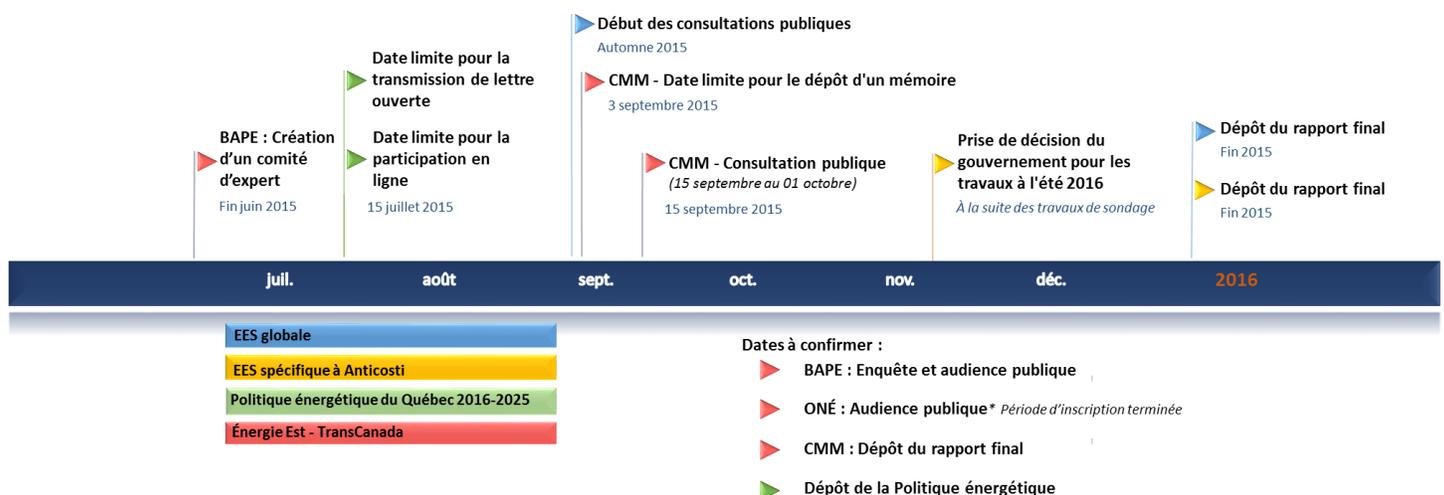
À l'heure où un virage sans précédent doit être engagé à l'échelle internationale pour faire face aux enjeux climatiques (et répondre à l'impératif de limiter à 2 °C le réchauffement), nous avons des décisions importantes à prendre collectivement. Que ce soit en matière de production ou de transport des hydrocarbures, par la réduction de la consommation de pétrole, le développement des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'aménagement du territoire, etc., les choix que nous ferons auront des conséquences directes sur notre capacité d'assurer la prospérité du Québec tout en faisant face aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle (croissance de la population et des besoins, raréfaction des ressources, changements climatiques, etc.). Cette nécessaire transition se fera-t-elle de manière réactive, par obligation et dans le chaos, ou de manière structurée et planifiée pour que le Québec puisse en tirer tous les bénéfices possibles à moindre coût ?

Les multiples processus de consultations auxquels les Québécoises et Québécois sont conviés cette année sont des étapes cruciales pour orienter le développement du Québec. Les choix qui vont être faits auront ainsi des répercussions importantes et nous engagerons à long terme dans une direction, bonne ou mauvaise. Et les mauvaises, ça peut coûter cher comme c'est le cas avec la centrale thermique de Bécancour. C'est un exemple éloquent des conséquences d'une mauvaise planification. Par ailleurs, le mal-développement chronique du territoire du Québec qui conduit à l'étalement urbain et à ses impacts économiques, environnementaux et sociaux majeurs, en est un autre exemple.

C'est pourquoi le processus actuel de révision de la Politique énergétique du gouvernement du Québec revêt autant d'importance. Il est essentiel qu'elle définisse une vision cohérente du développement qui répondra aux grands défis auxquels le Québec est confronté. Les différents et multiples processus d'évaluation et de consultation qui y sont associés offrent l'opportunité pour échanger des idées, exprimer des préoccupations, s'informer et participer au processus décisionnel. Il est important pour les citoyens, groupes, organismes, associations et institutions, de contribuer à cette démarche en prenant position et en s'exprimant sur ces enjeux. Le présent document vise à leur permettre d'y voir plus clair.

Dans le présent document, nous présentons de manière succincte les différents processus en cours : la nouvelle Politique énergétique 2016-2025 du Québec, l'évaluation environnementale stratégique globale sur les hydrocarbures (EES globale) et celle spécifique à Anticosti (EES Anticosti), le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada, le projet d'interversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge et l'exploitation du gisement pétrolier Old Harry. Pour chaque processus, nous présentons succinctement leur portée ainsi que les échéanciers connus. Nous donnons aussi quelques indications sur la manière de participer et sur l'information disponible.

## Aperçu des démarches de consultation en cours au Québec





# Les évaluations environnementales stratégiques

Actuellement, deux évaluations environnementales stratégiques (EES) sont en cours, soit l'EES globale sur les hydrocarbures et l'EES propre à Anticosti. Elles viendront compléter deux autres EES déjà réalisées jusqu'ici et serviront à orienter les choix gouvernementaux à l'intérieur de la future Politique énergétique.

## L'EES globale sur les hydrocarbures

Démarrée en 2014, cette 3<sup>e</sup> évaluation environnementale stratégique vise à étudier les impacts de ce secteur énergétique sur l'environnement, la population, l'économie et sur la sécurité publique.<sup>(5)</sup>

Au cours de l'EES, en plus des consultations publiques, certains groupes intéressés aux enjeux relatifs aux hydrocarbures sont consultés. Au terme de ce processus, le gouvernement s'engage à déposer un projet de loi sur les hydrocarbures.<sup>(5)</sup>

## EES réalisées par le gouvernement du Québec dans le secteur des hydrocarbures<sup>(2)</sup>

Nom de l'EES	Date de réalisation
EES globale sur les hydrocarbures	En cours
EES propre à Anticosti	En cours
EES en milieu marin	Terminé 2009 – 2013
EES sur le gaz de schiste	Terminé 2011 – 2014

## Dates importantes



## Pour plus d'information

- [Revue de littérature et bilan des connaissances](#) (Gouv. du Québec)
- [Plan d'acquisition de connaissances additionnelles](#) (Gouv. du Québec)
- [Thématiques abordées dans les EES \(globale et Anticosti\)](#) (Gouv. du Québec)
- [En savoir davantage sur les hydrocarbures](#) (Gouv. du Québec)

## Pour participer

- Rester informé en consultant le [Site officiel](#) des EES en cours au Québec

## Position du Regroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Selon le RNCREQ, afin de souscrire à une vision à long terme du développement de l'énergie, il faut viser les cibles suivantes<sup>(6)</sup> :

- Soutenir en priorité les mesures d'économie d'énergie, y compris l'efficacité énergétique et un aménagement du territoire qui favorisent la proximité et les transports collectifs et actifs ;
- Encourager le remplacement des énergies fossiles et polluantes par des sources d'énergie locales, propres et renouvelables.

## L'EES propre à Anticosti

Le gouvernement du Québec réalise en plus de l'EES globale une étude environnementale stratégique spécifique à l'exploitation des hydrocarbures par [Pétrolia](#) sur l'île d'Anticosti. Celle-ci sera davantage orientée sur des études pratiques. <sup>(7)</sup>

### Dates importantes



### Pour plus d'information

- [Site web](#) du Centre de vigilance et d'information sur les enjeux pétroliers à Anticosti
- [Recueil de liens utiles](#) sur les enjeux pétroliers à Anticosti (Centre de vigilance et d'information sur les enjeux pétroliers à Anticosti)
- [Suivi des travaux](#) (Gouv. du Québec)
- [Thématiques abordées dans les EES \(globale et Anticosti\)](#) (Gouv. du Québec)

### Pour participer

- Rester informé sur la création de la [Table d'information et de consultation régionale](#)
- Consulter les [Dernières nouvelles](#) du Centre de vigilance et d'information sur les enjeux pétroliers à Anticosti

## Autres projets d'exploration en cours au Québec

### Gaspésie

À la suite des travaux d'exploration et de sondage réalisés au cours des dernières années, trois sites ont été identifiés comme ayant un fort potentiel en hydrocarbures (projet Haldimand, Galt et Bourque). Cependant, pour le moment, seules les explorations effectuées sur le projet Galt ont permis de confirmer la présence en pétrole et en gaz. <sup>(8)</sup>

- Pour plus d'information : [Exploration en Gaspésie](#)

### Bas-Saint-Laurent

Des travaux d'exploration dans la vallée de Matapédia ont démontré des indices significatifs de présence de pétrole. À l'heure actuelle, des sondages stratigraphiques ont lieu afin d'obtenir plus d'information sur le potentiel de ce secteur. <sup>(8)</sup>

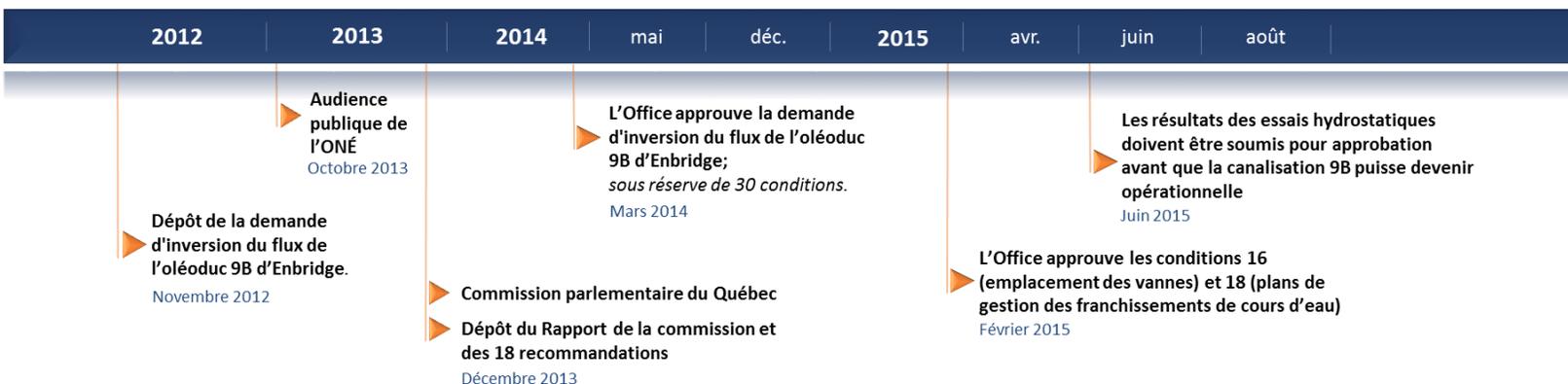
- Pour plus d'information : [Exploration dans le Bas-Saint-Laurent](#)

# Inversion du flux de l'oléoduc 9B d'Enbridge

## Description du projet

En novembre 2012, la compagnie Enbridge a déposé une demande d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la canalisation 9 à l'ONE. Après un processus de consultation publique, le projet a été approuvé en mars 2014. Cependant, malgré cette autorisation, l'oléoduc n'est toujours pas en activité. Pour exploiter le pipeline, les résultats des essais hydrostatiques au niveau de trois tronçons devront être approuvés par l'ONE. <sup>(13)</sup>

## Dates importantes



## Pour plus d'information

- [Site de l'ONE - Pipelines Enbridge Inc.](#)
- Fiche d'information (ONE)
  - [Intégrité des pipelines – Fiche de renseignements](#)
  - [Vannes de pipeline – Fiche de renseignements](#)
  - [Office national de l'énergie - Fiche d'information](#)
- [L'ABC du projet de pipeline d'Enbridge](#) (Radio-Canada)
- [Aperçu du projet d'inversion de la canalisation 9B \(phase II\) et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9](#) (Enbridge)
- [Rapport de la commission](#) contenant 18 recommandations

## Position du Regroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Le RNCREQ s'oppose à la production de pétrole à partir des sables bitumineux et aux infrastructures de transport destinées à en favoriser le développement.

- Consulter le [mémoire du RNCREQ](#)
- Visionner la [présentation du RNCREQ](#)

# Projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada



## Présentation du projet

Le projet Énergie Est consiste en la création d'un pipeline d'une longueur de 4 600 km. Pour y parvenir, 3 000 km de gazoduc seront convertis en oléoduc, permettant le transport de 1,1 M de barils de pétrole brut par jour de l'Alberta et de la Saskatchewan vers les raffineries de l'est du Canada (Québec et Nouveau-Brunswick)<sup>(10)</sup>.

## Évaluation et consultation publique

Trois niveaux de consultation publique se dérouleront pour ce projet : municipal (Communauté métropolitaine de Montréal), provincial (Bureau d'audience publique sur l'environnement) et fédéral (Office national de l'énergie).

## Communauté métropolitaine de Montréal

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) organise à l'automne des audiences publiques concernant le projet d'oléoduc Énergie Est. Ces consultations permettront d'établir la position que la CMM présentera aux consultations publiques du BAPE et de l'ONE.<sup>(10)</sup>

## À qui ça s'adresse les consultations publiques ?

Le processus de consultation publique s'adresse aux personnes, groupes, associations et représentants de municipalités désirant exprimer leur opinion et leur expertise sur le projet d'oléoduc d'Énergie Est.

### Pour participer

- [Déposer un mémoire](#) à la CMM avant le **3 septembre 2015**
- [S'inscrire](#) à une consultation publique
  - 15 septembre 2015 à 19 h (Boucherville)
  - 17 septembre 2015 à 19 h (Saint-Constant)
  - 23 septembre 2015 à 19 h (Montréal)
  - 29 septembre 2015 à 19 h (Laval)
  - 1<sup>er</sup> octobre 2015 à 19 h (Sainte-Thérèse)
- Consulter le [Guide de consultation publique](#) (CMM)

### Pour plus d'information sur le projet Énergie Est

- [Impacts d'un déversement sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal](#) (CMM)
- [Transport et traitement du pétrole brut des sables bitumineux au Québec : enjeux économiques](#) (Goodman group, Ltd, Équiterre et Greenpeace Canada)
- [Ce que vous devez savoir sur la venue du pétrole de l'Ouest au Québec](#) (Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Greenpeace Canada)

## Office national de l'énergie – Fédéral

En vertu de la Loi sur l'ONE, une demande a été déposée par TransCanada pour le projet d'oléoduc Énergie Est.

### Portée de la réglementation de l'Office

L'ONE ne réglemente pas seulement les demandes de projets. Elle encadre l'ensemble du processus afin d'en assurer la conformité. Le projet Énergie Est est actuellement à l'étape d'audience publique. <sup>(11)</sup>



### Processus d'audience <sup>(11)</sup>

- Le 17 mars 2015 : clôture du processus de demande de participation
- Le 23 février 2015 : programme d'aide financière aux participants – clôture de l'étape I
- Le 6 janvier 2015 : présentation de la liste des questions et du processus de demande de participation par l'Office



Crédit : [Office national de l'énergie](#)

\* Le processus, la date et le lieu de l'audience n'ont pas encore été fixés.

### Pour plus d'information

#### Générale

- [Office national de l'énergie](#) (ONE)
- [Renseignement sur le projet](#) (ONE)
- [Documents réglementaires et communiqués](#) (ONE)
- [Fiche d'information sur l'Office national de l'énergie](#) (ONE)
- [Foire aux questions](#) (ONE)

#### Audience publique

- [Guide sur le processus d'audience de l'Office national de l'énergie](#) (ONE)
- [Liste des questions](#) examinées (ONE)
- [Aide aux participants](#) (ONE)

## Bureau d'audiences publiques sur l'environnement – Provincial

En novembre dernier, « l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion à l'effet que les changements climatiques et l'impact des émissions de gaz à effet de serre soient considérés dans le projet Énergie Est et que le Québec assume sa pleine compétence en matière d'environnement »<sup>(12)</sup>. De plus, le gouvernement a posé dans une lettre envoyée au chef de la direction de TransCanada en novembre 2014, sept conditions qui le guideront dans la prise de décisions.<sup>(12)</sup>

Le 9 juin 2015, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a mandaté le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) d'étudier et d'analyser les enjeux de la portion québécoise du projet Énergie Est de TransCanada.<sup>(12)</sup>

### Processus d'audience

Le mandat se déroulera en deux étapes :

1. **Fin juin 2015** : Création d'un comité d'experts
2. La réalisation d'une enquête et d'une audience publique.\*

\* Le processus d'enquête et d'audience publique débutera seulement lorsque le projet d'Énergie Est sera confirmé sur le territoire québécois OU lorsque l'ONE continuera le processus d'évaluation du projet.<sup>(12)</sup>

### Pour plus d'information

- [Site web](#) du BAPE
- Consulter la [lettre-mandat](#) et les « sept conditions » établies par le gouvernement du Québec
- [Site web](#) de la consultation de la Commission de l'énergie de l'Ontario sur le projet Énergie Est
- [Motion de l'Assemblée](#) adoptée à l'unanimité (page 7)

## Position du Regroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Le RNCREQ s'oppose à la production de pétrole à partir des sables bitumineux et aux infrastructures de transport destinées à en favoriser le développement.

- Consulter le [mémoire du RNCREQ](#) incluant cinq conditions d'acceptabilité
- Visionner la [présentation du RNCREQ](#)



Crédit photo: Traroth, Wikimedia common

# Gisement pétrolier Old Harry



Crédit : [La Presse](#)

## Gisement Old Harry

Le gisement pétrolier Old Harry se situe au Canada, sur la frontière partagée par le Québec et Terre-Neuve. Actuellement, selon les informations recueillies, il n'est pas encore possible de démontrer de façon incontestable le potentiel économique de ce gisement. Sa réserve est cependant estimée à « 39 billions de pieds cubes de gaz et 1,5 milliard de barils de pétrole. »<sup>(14)</sup>

## Évaluation environnementale stratégique en milieu marin

En 2009, en réponse aux préoccupations de la population et aux risques sur la santé humaine et sur l'environnement, le gouvernement du Québec a déclenché une EES. Cette analyse des activités d'exploration d'hydrocarbures en milieu marin a mené à la *Loi limitant les activités pétrolières et gazières*. « Cette loi interdit notamment l'activité pétrolière et gazière dans la partie du fleuve Saint-Laurent à l'ouest de l'île d'Anticosti et sur les îles se trouvant dans cette partie du fleuve. »<sup>(15)</sup>

## Projet de loi 49

En juin dernier, le Projet de loi 49, soit la « Loi assurant la mise en œuvre de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent » a été déposée<sup>(16)</sup>. Le gouvernement fédéral a emboîté le pas en déposant un avis de motion pour un projet de loi sur la mise en œuvre de l'Accord sur la « gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe ». <sup>(17)</sup>

## Pour plus d'information

- [Avis de motion](#) en vue du dépôt d'une loi portant sur la mise en œuvre de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec (Gouv. du Canada)
- [Projet de loi n°49](#) (Gouv. du Québec)
- [EES en milieu marin](#) (Gouv. du Québec)
- [Loi limitant les activités pétrolières et gazières](#) (Gouv. du Québec)

## Position du Regroupement des conseils régionaux de l'environnement du Québec

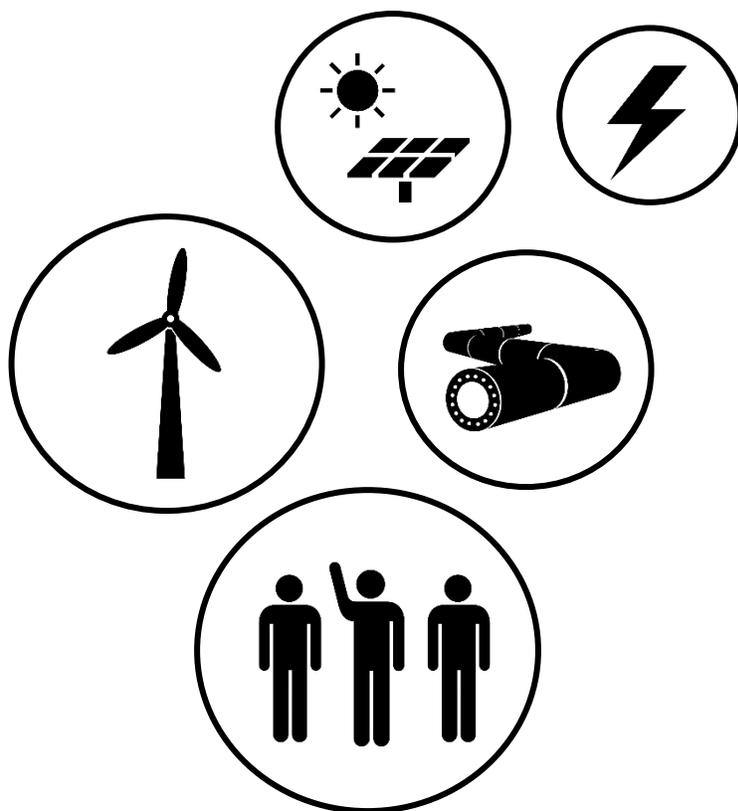
En 2012, lors de l'évaluation environnementale stratégique en milieu marin, le RNCREQ recommandait notamment que le gouvernement procède à l'analyse d'une alternative à l'exploitation des hydrocarbures québécois.

- Consulter le [mémoire](#) du RNCREQ au sujet de la deuxième évaluation environnementale stratégique sur la mise en valeur durable des hydrocarbures en milieu marin (EES2)

Le RNCREQ s'oppose à l'exploitation du pétrole extracôtier.

# Références

- (1) Gouvernement du Québec (s.d.) Bureau d'audience publique sur l'environnement. Qu'est-ce que le BAPE ? <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/faq/#qccq> (Page consultée le 6 juillet 2015)
- (2) Gouvernement du Canada (2015). Office national de l'énergie - Fiche d'information. <https://www.neb-one.gc.ca/bts/whwr/nbfctst-fra.html> (Page consultée le 7 juillet 2015)
- (3) Gouvernement du Québec (2011). Régie de l'énergie - Mission. <http://www.regie-energie.qc.ca/regie/mission.html> (Page consultée le 9 juillet 2015)
- (4) Gouvernement du Canada (2015). L'évaluation environnementale stratégique. <https://www.ec.gc.ca/ee-ea/default.asp?lang=Fr&n=A01CABBD-1> (Page consultée le 1<sup>er</sup> juillet 2015)
- (5) Gouvernement du Québec (2014). Les évaluations environnementales stratégiques. <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/evaluations-environnementales-strategiques.asp> (Page consultée le 1<sup>er</sup> juillet 2015)
- (6) RNCREQ (s.d.) Nos positions – Énergie. <http://www.rncreq.org/positions/energie.html> (Page consultée le 13 juillet 2015)
- (7) Gouvernement du Québec (2014). Exploration à Anticosti. <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/exploration-petroliere-anticosti.aspx> (Page consultée le 1<sup>er</sup> juillet 2015)
- (8) Gouvernement du Québec (2014). Droits accordés et détails sur les projets en cours. <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/gaspesie-droit-accorde.asp> (Page consultée le 2 juillet 2015)
- (9) Gouvernement du Québec (2014). Vers une nouvelle politique énergétique pour le Québec. <http://www.politiqueenergetique.gouv.qc.ca/> (Page consultée le 2 juillet 2015)
- (10) Communauté métropolitaine de Montréal (2015). Consultation publique sur le projet d'Oléoduc Énergie-Est de TransCanada. <http://cmm.qc.ca/evenements/consultation-transcanada-2015/> (Page consultée le 30 juin 2015)
- (11) Gouvernement du Canada (2015). Projet Énergie Est. <https://www.neb-one.gc.ca/pplctnflng/mjrpp/nrgyst/index-fra.html> (Page consultée le 5 juillet 2015)
- (12) Gouvernement du Québec (2015) Lettre-mandat du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de Lutte contre les changements climatiques au président du Bureau d'audience publique sur l'environnement. [http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/oleoduc\\_energie-est/documents/Lettre%20mandat.pdf](http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/oleoduc_energie-est/documents/Lettre%20mandat.pdf) (Page consultée le 3 juillet 2015)
- (13) Gouvernement du Canada (2015). Pipelines Enbridge Inc. - Projet d'inversion de la canalisation 9B et d'accroissement de la capacité de la canalisation 9 (OH-002-2013). <http://www.one-neb.gc.ca/pplctnflng/mjrpp/ln9brvrs/indx-fra.html#s1> (Page consultée le 7 juillet 2015)
- (14) CNW (2015). Le gouvernement du Canada va de l'avant dans la mise en œuvre de l'Accord Canada-Québec sur les hydrocarbures extracôtiers. <http://www.newswire.ca/fr/story/1554421/le-gouvernement-du-canada-va-de-l-avant-dans-la-mise-en-uvre-de-l-accord-canada-quebec-sur-les-hydrocarbures-extracotiers> (Page consultée le 7 juillet 2015)
- (15) Gouvernement du Québec (2014). Évaluation environnementale stratégique - L'EES en milieu marin. <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/evaluations-environnementales-strategiques-milieu-marin.asp> (Page consultée le 8 juillet 2015)
- (16) Gouvernement du Québec (2015). Projet de loi n°49 : Loi assurant la mise en œuvre de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent. <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-49-41-1.html> (Page consultée le 9 juillet 2015)
- (17) Gouvernement du Canada (2015). Avis de motion de voies et moyens en vue du dépôt d'une loi portant sur la mise en œuvre de l'Accord entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec sur la gestion conjointe des hydrocarbures dans le golfe du Saint-Laurent et modifiant d'autres lois en conséquence. <http://www.fin.gc.ca/drleg-apl/2015/nwmm-amvm-0615-01-fra.asp> (Page consultée le 9 juillet 2015)
- (18) Gouvernement du Québec (2015). Le plan d'action gouvernementale. <http://hydrocarbures.gouv.qc.ca/plan-action-hydrocarbures.asp> (Page consultée le 15 juillet 2015)



**Regroupement national des conseils régionaux  
de l'environnement du Québec (RNCREQ)**

50, rue Sainte-Catherine Ouest  
Bureau 380.A  
Montréal H2X 3V4  
514 861-7022  
[www.rncreq.org](http://www.rncreq.org)